

PRÉFET DU VAR



9127

WF

Toulon, 12 SEP. 2012

Direction  
départementale  
des territoires  
et de la mer  
du Var

Service « Aménagement durable »

Commission départementale de la  
consommation des espaces agricoles du Var

Affaire suivie par :  
Clémentine Voisin  
Téléphone : 04 94 46 80 83  
Fax : 04 94 46 80 08  
Courriel : clementine.voisin@var.gouv.fr

**OBJET** : Commission départementale de la consommation des espaces agricoles du Var  
Commune de LA CRAU

**REFER** : Réunion du 4 septembre 2012

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion de la Commission départementale de la consommation des espaces agricoles du Var en date du 4 septembre 2012 vous avez présenté le projet arrêté du Plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune.

La Commission départementale de la consommation des espaces agricoles du Var (CDCEA) a émis un avis majoritairement favorable sur ce projet de PLU compte tenu de la présentation qui en a été faite, au vu des contraintes propres à la commune.

Toutefois, la commission a émis des réserves notamment concernant le secteur de La Bastidette, classé NC au Plan d'occupation du sol et en zone AOC Côtes de Provence, et désormais classé en zone 1AUs prévoyant une extension de l'urbanisation de 4,7 ha.

Le présent avis devra être joint au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Pour le Préfet et par délégation,*

Le directeur départemental adjoint  
des Territoires et de la Mer

  
Nicolas JEANJEAN

*printé*

Monsieur Christian Simon  
Maire de La Crau - Hôtel de Ville  
Boulevard de la République  
83260 LA CRAU